

Compte rendu du conseil municipal **Séance du 16 juin 2011**

Absents excusés : Gérard BAUDRAS, Nadège DEVILLERS (procuration à J. Breuil), B. Personeni, R. Dordor

Maison médicale

Suite aux diverses scénaris proposés, il est décidé que l'aménagement se fera uniquement au rez de chaussée du bâtiment avec une extension. Le 1^{er} étage (gite) sera aménagé en salle de réunion, local rangement...

Discussion sur le fonctionnement entre les 3 systèmes possibles : location, location vente, vente avec SCI comprenant la commune. Choix du conseil municipal de la location en essayant de minimiser le coût des loyers.

Le maire rencontrera les financeurs potentiels (Europe, Conseil Général, Etat, Région).

Point sur la délégation de service public eau

Réunion pour le choix du délégataire le mardi 28 juin 2011 à 18h30.

Mise à jour des barèmes de location

Les tarifs d'occupation du domaine public pour les terrasses des cafés et restaurants à compter de 2011 sont fixés comme suit :

- 375 € pour le restaurant Le Messimo
- 285 € pour l'hôtel restaurant de la Truite de la Loue
- 250 € pour le Petit Quingeois
- 350 € pour l'hôtel restaurant de l'Hôtel de ville
- 75 € pour le café des sports

Barrière « Cap Loisirs »

Après exposé du Maire, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte le remboursement du portail situé devant le bâtiment de la base de loisirs, installé par l'ancien propriétaire, Canoë Shop ; soit un virement de 1 000 € à Canoë Shop.

Questions diverses

➤ Salle polyvalente, salle culturelle : présentation du rapport sur l'étude de faisabilité concernant l'installation de gradins télescopiques. Le conseil municipal décide de lancer la procédure avec chiffrage des travaux complets et demandes de subventions.

➤ Modification de la délibération du 03 juillet 2008 visée le 03 septembre 2008 comme suit :

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- décide de vendre au département du Doubs une parcelle cadastrée ZB n° 121 lieudit A Pré Prévieux d'une contenance de 42 ca au prix principal de 15.25 €

- autorise le Maire à signer l'acte de vente et toutes pièces s'y rapportant.

➤ Natura 2000 : L'exposé du Maire entendu, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, donne un avis favorable au projet de fusion et de modifications du périmètre des sites Natura 2000 des Vallées de la Loue et du Lison au titre de la Directive Habitats Naturels Faune Flore et à celui de la Directive Oiseaux Sauvages.

➤ Micro crèche : présentation par S. Faivre du budget 2011 des Francas avec un taux de remplissage de 80 %, participation de la commune de 52 597 € moins environ 30 000 € de la CAF moins les loyers soit un coût pour la commune d'environ 13 000 €.

Acceptation du nouveau règlement intérieur.

➤ Indemnité trésorier : Suite au décompte de l'indemnité de conseil et de budget pour la personne qui a assuré le poste de trésorier pendant 4 mois, la commune n'ayant pas eu recours à ses services, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents refuse de lui verser l'indemnité de conseil et de budget.

➤ Décisions modificatives budgétaires :

Budget ZA : transfert de crédit suite à erreur imputation budgétaire

Art 3355 chap 010 - 20 500 €

Art 3355 chap 040 + 20 500 €

Budget Eau : augmentation de crédit pour remboursement TVA Saur

Art dépense 2762 chap 041 + 600 €

Art recette 2315 chap 041 + 600 €

Budget eau : augmentation de crédit pour amortissement subvention

Art dépense 023 + 308 €

Art recette 021 + 308 €

Art dépense 1391 + 308 €

Art recette 777 + 308 €